

Scénario taux du 10 novembre 2021

Une publication du Service des études économiques de BMO Marchés des capitaux • Douglas Porter, CFA, économiste en chef, BMO Groupe financier

Synthèse des prévisions

(moyennes)	Actuel	Prévisions										
	2021 Oct.	2021 Nov.	2021 Déc.	2022 Janv.	2022 Févr.	2022 Mars	2022 Avril	2022 Mai	2022 Juin	2022 T3	2022 T4	
Un jour Bdc ¹	0,25	0,25	0,25	0,25	0,25	0,25	0,25	0,25	0,25	0,25	0,50	0,75
10 ans Canada	1,60	1,65	1,70	1,70	1,70	1,75	1,75	1,75	1,80	1,85	1,85	1,90
Fonds féd. ¹	0,13	0,13	0,13	0,13	0,13	0,13	0,13	0,13	0,13	0,38	0,63	
10 ans É.-U.	1,58	1,55	1,55	1,60	1,65	1,65	1,70	1,75	1,80	1,85	1,95	
\$ CAN/\$ US	1,24	1,24	1,24	1,23	1,23	1,23	1,22	1,22	1,22	1,21	1,20	
\$ US/€	1,16	1,17	1,17	1,17	1,17	1,17	1,16	1,16	1,16	1,16	1,15	
\$ US/£	1,37	1,36	1,35	1,35	1,35	1,35	1,34	1,34	1,34	1,34	1,33	
MXN/\$ US	20,44	20,20	20,00	20,05	20,15	20,20	20,25	20,35	20,40	20,55	20,75	
¥/\$ US	113	113	114	114	114	114	114	114	114	113	113	

¹ fin de période

Sources : Études économiques BMO, Haver Analytics

ÉTUDES ÉCONOMIQUES
economics.bmo.com

Michael Gregory, CFA, économiste en
chef délégué

michael.gregory@bmo.com

Jennifer Lee, économiste principale

jennifer.lee@bmo.com

Perspectives des taux d'intérêt au Canada et aux États-Unis

Michael Gregory, CFA, économiste
en chef délégué

- Par rapport au dernier numéro de Scénario taux (7 octobre), **nous avons devancé de trois à quatre mois le moment prévu de l'amorce du relèvement des taux de la Réserve fédérale et de la Banque du Canada.** Nous anticipons que le relèvement des taux de la Fed débutera en septembre 2022 (plutôt qu'à la première réunion du comité de politique monétaire en 2023) et se poursuivra au rythme de 25 pb par trimestre. Au Canada, nous prévoyons le démarrage des relèvements en juillet 2022 (plutôt qu'en octobre), également à la cadence de 25 pb par trimestre. Cependant, bien que nous ayons devancé nos prévisions, nous jugeons que la **balance des risques** penche encore du côté d'une **date plus hâtive** et d'un **rythme de relèvement plus rapide.**
- Cette modification de nos prévisions et cette persistance des risques viennent du fait que de nombreux facteurs de hausse des prix persévéreront sans doute plus longtemps que prévu l'an prochain. Cette persévérance devrait se traduire par un pic d'inflation plus élevé cet automne et cet hiver, et freiner en partie la redescende subséquente des prix qui accompagnera la résorption de la flambée provoquée par la réouverture de l'économie cette année. Résultat net, l'inflation globale et l'inflation de base atteindront vraisemblablement des taux qui mettront à l'épreuve la tolérance des banques centrales. Parallèlement, les prévisions d'inflation risquent tout autant sinon plus qu'avant d'être déjouées à la hausse.
- L'un des risques principaux réside dans la possibilité que l'excédent massif d'épargne et de liquidités accumulé par les consommateurs et les entreprises fasse gonfler les dépenses. Nous soutenons que les goulots d'étranglement et les pénuries dans l'approvisionnement (et leurs conséquences inflationnistes) résultent non seulement de la perturbation de la production et de la distribution, mais aussi de la vigueur soutenue de la demande. Un gonflement des dépenses aggraverait ces goulots et pénuries ainsi que leur impact sur l'inflation (toutes choses égales d'ailleurs). Cette masse d'épargne et de liquidités

prolonge également la période pendant laquelle les consommateurs et les entreprises auront les moyens de payer des prix plus élevés, freinant l'érosion du pouvoir d'achat et exacerbant l'inflation. Les deux banques centrales surveilleront sans doute de près ce risque d'inflation.

- **Réserve fédérale :** Le 3 novembre, reconnaissant que le critère des « *progrès substantiels* » vers les objectifs d'emploi maximal et de stabilité des prix était satisfait, le comité de politique monétaire a annoncé le début du retrait des mesures de relance. À la mi-novembre, les achats mensuels d'obligations du Trésor (80 milliards de dollars) et de TACH (40 milliards de dollars) seront réduits de 10 et 5 milliards de dollars respectivement. Une diminution du même ordre surviendra à la mi-décembre. Le communiqué précise que « *des réductions semblables des achats d'actifs nets seront vraisemblablement indiquées chaque mois* ». À ce rythme, la Fed arrêtera d'augmenter la détente monétaire à la mi-juin.
- En conférence de presse, le président Powell a déclaré que la Fed était « *prête à accélérer ou à ralentir* » le rythme de ce retrait et serait « *très transparente* » quant aux ajustements possibles. À notre avis, la balance des risques penche du côté d'une accélération, simplement parce que la Fed pourrait devoir resserrer plus rapidement sa politique. Du point de vue de la gestion des risques, le président Powell a indiqué qu'en mettant fin aux achats d'actifs à la mi-juin, la Fed se retrouverait en position d'affronter le « *risque d'une inflation beaucoup plus élevée* » et la « *menace d'une inflation plus persistante à long terme* ». S'il appert que l'inflation ne se résorbe pas autant que prévu, la Fed pourrait conclure que ces risques et menaces ont augmenté au point de nécessiter un relèvement des taux, peut-être dès le milieu de l'année, moment prévu de la fin des assouplissements quantitatifs. Cette fin devant survenir idéalement avant le resserrement, la Fed jugerait probablement opportun d'accélérer le retrait de ces assouplissements.
- À notre avis, les décideurs de la Fed jugent sans doute que l'inflation a atteint le niveau requis pour justifier un resserrement de la politique monétaire (elle a « *monté à 2 % et devrait dépasser modérément ce taux pendant un certain temps* »). L'inflation des salaires (qui constitue un indicateur clé) ayant récemment touché un sommet d'au moins 30 ans, le taux de chômage ayant baissé à 4,6 % et 81 % des emplois salariés ayant été récupérés, il est fort probable que l'emploi maximal, qui est l'autre condition préalable du resserrement, puisse également être atteint prochainement. Même le président Powell a reconnu que ce pourrait être le cas au deuxième semestre de 2022.
- **Banque du Canada :** Le 27 octobre, la BcC a mis fin à ses assouplissements quantitatifs et modifié ses indications prospectives pour préparer le terrain à un relèvement des taux dès avril 2022. On prévoyait un certain ajustement du rythme d'achat hebdomadaire de 2 milliards de dollars, qui avait déjà été réduit d'un milliard de dollars en avril et en juillet (et d'un autre milliard de dollars il y a un an par rapport au rythme hebdomadaire initial de 5 milliards de dollars, pour des raisons techniques. La Banque avait prévenu qu'à la fin des assouplissements quantitatifs, sa politique passerait en mode de stabilisation du bilan (exigeant des achats d'actifs au rythme mensuel de 4 à 5 milliards de dollars) au moins jusqu'au début des relèvements de taux. La fin abrupte des assouplissements quantitatifs en octobre, la modification des indications prospectives et les commentaires du gouverneur Macklem ont témoigné ouvertement d'un durcissement de l'attitude de la Banque.
- Selon les nouvelles indications prospectives, la Banque reste engagée « à maintenir le taux directeur à sa valeur plancher jusqu'à ce que les capacités excédentaires se résorbent, de sorte que la cible d'inflation de 2 % soit atteinte de manière durable. Selon la projection de la Banque, cela se produirait au deuxième ou au troisième trimestre de 2022 ». Le nouveau libellé devance cette échéance auparavant attendue « au cours de la deuxième moitié de 2022 » et coïncide avec un abaissement de la croissance prévue du PIB (et de la croissance potentielle) et une prévision d'inflation à la hausse. À cet égard, la Banque surveille de près la situation « pour s'assurer que les forces temporaires faisant grimper les prix n'ont pas, en fin de compte, une influence durable sur l'inflation ». En entrevue, le gouverneur Macklem a déclaré que l'inflation élevée et les raisons qui l'expliquent (problèmes d'approvisionnement « plus graves et plus persistants ») sont « passagères, mais pas

de courte durée ». C'est ce risque d'inflation de plus longue durée qui explique en grande partie le durcissement du ton de la Banque du Canada.

- **Taux obligataires** : Sur fond d'expansion robuste de l'économie américaine, et avec (1) une hausse des attentes et des risques d'inflation, (2) le début du retrait des assouplissements quantitatifs (qui risque d'être accéléré), (3) un premier relèvement des taux prévu en septembre prochain (qui risque d'être devancé) et (4) les trains de mesures budgétaires récemment adoptés (et à la veille de l'être) qui laissent entrevoir une certaine détérioration du déficit budgétaire, nous nous attendons à la poursuite des pressions haussières sur les taux des billets et obligations du Trésor. Dans les échéances à 10 ans, les taux monteront probablement par à-coups jusqu'à 2,00 % en moyenne d'ici la fin de l'année. Preuve du caractère irrégulier de cette ascension, les taux obligataires sont redescendus autour de 1,5 % après avoir atteint des sommets de près de 1,70 % passé la mi-octobre.
- Parallèlement, les écarts de taux à 10 ans entre le Canada et les États-Unis sont devenus positifs (au-dessus de 10 pb). Sauf la réaction impulsive temporaire survenue à l'irruption de la pandémie, ceci n'a pas été observé de façon soutenue depuis la fin de 2012. La sous-performance des obligations du Canada reflétait l'attitude relativement plus dure de la Banque du Canada consistant à réduire et à terminer les assouplissements quantitatifs bien avant la Fed, qui a incité le marché à escompter un rythme de relèvement du taux directeur plus vigoureux que celui de la Fed. De plus, la pression liée au financement public a été un peu plus forte à l'extrémité longue de la courbe. Puisque la Fed finira par adopter une politique aussi restrictive que la BdC, nous nous attendons à ce que les écarts redeviennent négatifs et retournent à -10 pb d'ici la fin de l'an prochain.
- **Dollar américain** : L'indice pondéré en fonction des échanges a monté en dents de scie après avoir touché son creux de la pandémie début juin, parallèlement à la propagation mondiale du variant Delta. Il a atteint un sommet vers la mi-octobre (en hausse de près de 4 %) pour ensuite redescendre (légèrement au-dessus de 1 %) sous l'effet du reflux des risques économiques mondiaux (liés à la pandémie) perçus par le marché. Ceci devrait continuer de peser sur le billet vert, mais nous pensons que le retrait des assouplissements quantitatifs et le resserrement éventuel de la politique de la Fed feront sans doute de plus en plus contrepoids. Nous nous attendons à ce que le dollar américain baisse légèrement jusqu'à la fin de l'année (la moyenne de décembre est inférieure d'environ 0,2 % au cours actuel) pour ensuite s'apprécier d'environ 1 % l'an prochain.
- **Dollar canadien** : Dans la foulée de la plus forte hausse des prix de l'énergie en plus de sept ans et du rebond des prix des produits de base non énergétiques depuis août, sans oublier le virage restrictif de la Banque du Canada, le dollar canadien s'est apprécié, passant d'un peu moins de 0,780 \$ US (1,283 \$ CA) avant les élections (20 septembre) à plus de 0,80 \$ US (1,249 \$ CA). Malgré le renforcement attendu du billet vert l'an prochain, le huard devrait continuer de s'apprécier parce que la BdC resserre sa politique plus rapidement que la Fed. D'après nous, le dollar canadien atteindra en moyenne 0,833 \$ US (1,200 \$ CA) d'ici la fin de 2022, après une pause à 0,81 \$ US (1,235 \$ CA) en décembre.

Outre-mer

Jennifer Lee, économiste principale

- Il faut s'attendre à l'inattendu, comme l'ont montré les événements récents, et notamment la hausse rapide de l'inflation qui a influencé l'évolution de la politique des banques centrales. Plusieurs d'entre elles ont accéléré le retrait de certains allègements d'urgence liés à la pandémie lorsqu'il est apparu clairement que les pressions sur les prix seraient plus tenaces que d'aucuns l'anticipaient. Ainsi, en octobre, le **Banco Central do Brasil** a procédé à un relèvement vigoureux de 150 pb (le dernier en date d'une série de six cette année) et envisage une action encore plus musclée qui pourrait se traduire par un bond de 175 pb lors de la prochaine réunion le 8 décembre. Le **Reserve Bank of New Zealand** a tenu parole en relevant les

taux en octobre et procédera vraisemblablement à une nouvelle hausse le 24 novembre en raison d'une inflation au plus haut en 10 ans. Il en est de même à la **Norges Bank**, dont le comité a décidé à l'unanimité de relever le taux directeur en septembre et averti d'une probable nouvelle hausse de taux en décembre. De son côté, la **Reserve Bank of Australia** a non seulement réduit ses achats d'obligations, mais abandonné son engagement de maintenir le taux obligataire d'avril 2024 à 10 pb.

- L'évolution la plus inattendue est toutefois venue de la **Banque d'Angleterre**. Aussi tard qu'en juin, les membres du comité de politique monétaire avaient décidé à l'unanimité de maintenir le statu quo, en laissant le faucon sortant défendre seul la pertinence d'un retrait hâtif des assouplissements quantitatifs. Ce n'est qu'après son départ que les autres faucons du comité ont commencé à se faire entendre. Même le gouverneur Bailey a averti que la Banque « *devra agir si elle perçoit un risque, notamment du côté de l'inflation à moyen terme et des attentes d'inflation à moyen terme* ». Même son de cloche de la part de l'économiste en chef Huw Pill, qui a affirmé qu'une décision sur les taux serait prise « *en direct* » à la réunion de novembre et dit s'attendre à une inflation de 5 % au début de l'an prochain. Tout ceci survient alors que les pénuries de main-d'œuvre et d'approvisionnement font bondir les attentes d'inflation à un sommet de 13 ans. C'est peut-être ce qui explique que la décision de maintenir le taux directeur à 0,10 % ait été serré. Nous ne pensons pas que la Banque relèvera le taux de 15 pb en décembre (elle modifie très rarement sa politique à la fin de l'année), mais il serait raisonnable de s'attendre à un relèvement en février 2022.
- À la **BCE**, les faucons ont été remarquablement silencieux dernièrement et pourraient l'être encore plus en décembre, lorsque le plus dur d'entre eux, Jens Weidmann de la Bundesbank, quittera son poste (cinq ans plus tôt que prévu). Le message a été plutôt cohérent : les facteurs alimentant l'inflation sont généralement considérés temporaires et la progression de l'IPC retombera probablement sous les 2 % en 2022. Récemment, la présidente Lagarde a rappelé aux marchés les trois conditions qui doivent être satisfaites pour que les taux soient relevés, en précisant que « *ces conditions ne seront fort probablement pas réunies l'an prochain* ». Un faucon très affirmé, l'Autrichien Holzmann, a même admis l'impuissance de la politique monétaire face au choc de l'offre. Un autre faucon, le Néerlandais Knot, a souligné le risque que la prévision d'inflation de base soit déjouée à la hausse, tout en se rangeant à l'opinion selon laquelle l'inflation sera « *en grande partie passagère* ».
- Le mois prochain sera marqué par des **annonces très importantes de la Banque d'Angleterre et de la BCE le 16 décembre**. Nous serons attentifs au changement de ton de la Banque d'Angleterre qui prépare le terrain à un relèvement des taux au début de 2022. De son côté, la BCE décidera de ce qu'il adviendra des assouplissements quantitatifs à la fin du PEPP en mars. Elle enverrait un signal fort en laissant le PEPP s'éloigner dans le soleil couchant sans augmenter ses achats mensuels d'obligations dans d'autres cadres (comme le programme d'achats d'actifs).
- Enfin, la **Banque du Japon** s'en tient fermement à sa politique très accommodante, que le gouverneur Kuroda défend en se disant d'avis que les entreprises ne répercuteront la hausse des coûts qu'à un rythme « *modéré* ». « *Dans les conditions actuelles, il y a plus d'avantages que d'inconvénients à maintenir une politique monétaire ultra-accommodante.* »

Taux de change prévus

(devise locale, vis-à-vis du dollar US : moyennes)	Actuel	Prévisions										
	2021 Oct.	2021 Nov.	2021 Déc.	2022 Janv.		Févr.	Mars	Avril	Mai	2022 Juin	2022 T3	T4
Dollar canadien												
\$ CAN/\$ US	1,24	1,24	1,24	1,23	1,23	1,23	1,22	1,22	1,22	1,21	1,20	
\$ US/\$ CAN ¹	0,804	0,807	0,810	0,812	0,814	0,815	0,817	0,819	0,821	0,825	0,831	
Pondéré en fonction des échanges	123,8	123,9	124,2	124,5	124,9	125,3	125,7	126,0	126,4	127,2	128,3	
Dollar US												
Pondéré en fonction des échanges ²	114,4	114,0	113,7	113,8	113,9	113,9	114,0	114,1	114,2	114,4	114,7	
Monnaies européennes												
Euro ¹	1,16	1,17	1,17	1,17	1,17	1,17	1,16	1,16	1,16	1,16	1,15	
Danemark (couronne)	6,41	6,40	6,35	6,35	6,40	6,40	6,40	6,40	6,40	6,45	6,45	
Norvège (couronne)	8,46	8,50	8,55	8,55	8,55	8,60	8,60	8,60	8,60	8,65	8,70	
Suède (couronne)	8,66	8,55	8,45	8,45	8,50	8,50	8,50	8,50	8,55	8,55	8,60	
Suisse (franc)	0,92	0,91	0,90	0,90	0,90	0,90	0,90	0,90	0,90	0,90	0,90	
R.-U. (livre sterling) ¹	1,37	1,36	1,35	1,35	1,35	1,35	1,34	1,34	1,34	1,34	1,33	
Monnaies asiatiques												
Chine (yuan)	6,42	6,41	6,40	6,40	6,41	6,41	6,42	6,42	6,43	6,43	6,45	
Japon (yen)	113	113	114	114	114	114	114	114	114	113	113	
Corée (won)	1 182	1 185	1 185	1 185	1 185	1 185	1 185	1 190	1 190	1 190	1 190	
Inde (roupie)	74,9	74,4	73,9	74,0	74,0	74,1	74,1	74,2	74,2	74,3	74,4	
Singapour (dollar)	1,35	1,35	1,35	1,35	1,35	1,35	1,35	1,35	1,35	1,35	1,36	
Malaisie (ringgit)	4,16	4,15	4,15	4,15	4,15	4,15	4,15	4,15	4,15	4,15	4,15	
Thaïlande (baht)	33,4	33,1	32,8	32,8	32,8	32,8	32,9	32,9	32,9	32,9	33,0	
Philippines (peso)	50,7	50,5	50,2	50,3	50,3	50,3	50,4	50,4	50,4	50,5	50,6	
Taïwan (dollar)	27,9	27,9	27,8	27,9	27,9	27,9	27,9	27,9	27,9	28,0	28,0	
Indonésie (rupiah)	14 177	14 210	14 240	14 250	14 260	14 270	14 275	14 285	14 295	14 315	14 340	
Autres monnaies												
Australie (dollar) ¹	0,741	0,746	0,750	0,748	0,747	0,745	0,743	0,742	0,740	0,737	0,732	
N.-Z. (dollar) ¹	0,706	0,718	0,730	0,729	0,728	0,728	0,727	0,726	0,725	0,723	0,721	
Mexique (peso)	20,44	20,20	20,00	20,05	20,15	20,20	20,25	20,35	20,40	20,55	20,75	
Brésil (real)	5,54	5,50	5,45	5,45	5,45	5,45	5,45	5,45	5,50	5,50	5,50	
Russie (rouble)	71,3	70,7	70,1	70,2	70,3	70,4	70,5	70,6	70,7	70,9	71,2	
Afrique du Sud (rand)	14,8	14,9	15,0	15,0	15,0	15,1	15,1	15,1	15,1	15,1	15,2	
Taux croisés												
Vis-à-vis du dollar canadien												
Euro (C\$/€)	1,44	1,44	1,44	1,44	1,43	1,43	1,42	1,42	1,41	1,40	1,39	
R.-U. (livre sterling) (C\$/£)	1,70	1,69	1,67	1,66	1,66	1,65	1,64	1,64	1,63	1,62	1,60	
Japon (yen) (¥/C\$)	91	91	92	92	93	93	93	93	93	94	94	
Australie (dollar) (C\$/A\$)	0,92	0,92	0,93	0,92	0,92	0,91	0,91	0,91	0,90	0,89	0,88	
Vis-à-vis de l'euro												
R.-U. (livre sterling) (£/€)	0,85	0,86	0,87	0,87	0,87	0,87	0,87	0,87	0,87	0,87	0,86	
Japon (yen) (¥/€)	131	131	133	133	133	133	132	132	132	131	130	

¹ (\$ US par unité monétaire locale); ² indice général de la Réserve fédérale

Sources : Études économiques BMO, Haver Analytics

Taux d'intérêt prévus

(% : moyennes)	Actuel	Prévisions									
	2021 Oct.	2021 Nov.	2021 Déc.	2022						2022	
				Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	T3	T4
Courbe des taux canadiens											
1 jour ¹	0,25	0,25	0,25	0,25	0,25	0,25	0,25	0,25	0,25	0,50	0,75
3 mois	0,12	0,15	0,15	0,15	0,15	0,15	0,15	0,15	0,15	0,35	0,60
6 mois	0,19	0,30	0,30	0,30	0,30	0,30	0,30	0,30	0,30	0,50	0,75
1 an	0,45	0,70	0,70	0,70	0,75	0,75	0,75	0,80	0,80	0,95	1,10
2 ans	0,77	1,00	1,00	1,05	1,10	1,15	1,15	1,20	1,25	1,30	1,45
3 ans	0,85	1,05	1,10	1,15	1,15	1,20	1,25	1,30	1,30	1,40	1,50
5 ans	1,26	1,40	1,45	1,45	1,50	1,50	1,55	1,55	1,60	1,65	1,70
7 ans	1,37	1,50	1,50	1,55	1,55	1,60	1,60	1,65	1,65	1,70	1,75
10 ans	1,60	1,65	1,70	1,70	1,70	1,75	1,75	1,75	1,80	1,85	1,90
30 ans	2,01	2,00	2,00	2,05	2,05	2,05	2,10	2,10	2,10	2,15	2,20
AB 1 mois	0,43	0,45	0,40	0,40	0,40	0,40	0,40	0,40	0,40	0,60	0,85
AB 3 mois	0,46	0,50	0,50	0,50	0,50	0,50	0,50	0,50	0,50	0,70	0,95
AB 6 mois	0,47	0,45	0,45	0,45	0,45	0,45	0,45	0,45	0,45	0,70	0,95
AB 12 mois	0,51	0,60	0,60	0,60	0,65	0,65	0,65	0,70	0,70	0,90	1,15
Taux préférentiel ¹	2,45	2,45	2,45	2,45	2,45	2,45	2,45	2,45	2,45	2,70	2,95
Courbe des taux américains											
Fonds fédéraux ¹	0,13	0,13	0,13	0,13	0,13	0,13	0,13	0,13	0,13	0,38	0,63
SOFR ²	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05	0,08	0,36
3 mois	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05	0,10	0,35
6 mois	0,06	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05	0,10	0,35
1 an	0,11	0,15	0,15	0,20	0,20	0,20	0,25	0,25	0,25	0,35	0,55
2 ans	0,39	0,45	0,50	0,50	0,55	0,60	0,60	0,65	0,70	0,75	0,85
3 ans	0,67	0,75	0,75	0,80	0,85	0,85	0,90	0,95	0,95	1,05	1,15
5 ans	1,11	1,15	1,15	1,15	1,20	1,20	1,25	1,25	1,25	1,30	1,40
7 ans	1,40	1,40	1,40	1,45	1,45	1,50	1,50	1,50	1,55	1,60	1,70
10 ans	1,58	1,55	1,55	1,60	1,65	1,65	1,70	1,75	1,80	1,85	1,95
30 ans	2,06	1,95	1,95	2,00	2,05	2,05	2,10	2,15	2,15	2,25	2,35
LIBOR 1 mois ³	0,09	0,10	0,10	0,10	0,10	0,10	0,10	0,10	0,10	0,15	0,40
LIBOR 3 mois ³	0,13	0,15	0,15	0,15	0,15	0,15	0,15	0,15	0,15	0,20	0,45
LIBOR 6 mois ³	0,17	0,20	0,20	0,20	0,20	0,20	0,20	0,20	0,20	0,25	0,55
LIBOR 12 mois ³	0,29	0,35	0,35	0,40	0,40	0,45	0,45	0,45	0,50	0,55	0,75
Taux préférentiel ¹	3,25	3,25	3,25	3,25	3,25	3,25	3,25	3,25	3,25	3,50	3,75
Autres taux - G7											
BCE - Refi ¹	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Allemagne - oblig. d'État à 10 ans	-0,15	-0,25	-0,35	-0,30	-0,30	-0,30	-0,25	-0,25	-0,20	-0,20	-0,10
Banque d'Angleterre - Repo ¹	0,10	0,10 ⁵	0,10	0,10	0,25	0,25	0,25	0,25	0,25	0,50	0,50
SONIA ⁴	0,05	0,05	0,05	0,05	0,18	0,20	0,20	0,20	0,20	0,36	0,45
R.-U. - oblig. d'État à 10 ans	1,10	0,95	0,75	0,80	0,85	0,90	0,95	1,00	1,05	1,15	1,30
Banque du Japon - 1 jour ¹	-0,03	-0,10	-0,10	-0,10	-0,10	-0,10	-0,10	-0,10	-0,10	-0,10	-0,10
Japon - oblig. d'État à 10 ans	0,08	0,09	0,10	0,10	0,10	0,10	0,10	0,10	0,10	0,10	0,10

¹ fin de période; ² Secured Overnight Financing Rate; ³ La majorité des taux LIBOR cesseront d'être publiés par le fournisseur le 31 décembre 2021. Cependant, les taux en dollars US continueront d'être publiés jusqu'au 30 juin 2023 dans certaines échéances, y compris les taux à un jour et à 1, 3, 6 et 12 mois. ⁴ Sterling Overnight Index Average; ⁵ valeur réelle

Sources : Études économiques BMO, Haver Analytics

Déclaration générale

« BMO Marchés des capitaux » est un nom commercial utilisé par le groupe Services d'investissement BMO, qui inclut les services de vente en gros de la Banque de Montréal et de ses filiales BMO Nesbitt Burns Inc., BMO Capital Markets Ltd. au Royaume-Uni, Bank of Montreal Europe Plc en Irlande et BMO Capital Markets Corp. aux États-Unis. BMO Nesbitt Burns Inc., BMO Capital Markets Ltd., Bank of Montreal Europe Plc et BMO Capital Markets Corp. sont des sociétés affiliées. BMO ne fait pas de déclarations selon lesquelles le présent document peut être distribué de manière légale, ou selon lesquelles les produits financiers peuvent être offerts ou négociés de manière légale, conformément aux exigences réglementaires en vigueur dans d'autres territoires ou en vertu d'une dispense qu'elles contiennent. Le présent document s'adresse uniquement aux personnes ou entités situées dans les pays ou territoires où l'accès aux renseignements et leur utilisation ne sont pas contraires aux lois et règlements. Aucun organisme de réglementation n'a passé son contenu en revue. La Banque de Montréal ou ses filiales (« BMO Groupe financier ») offrent des services de prêt ou d'autres services rémunérés à de nombreuses sociétés couvertes par BMO Marchés des capitaux. Les opinions, estimations et projections contenues dans ce document ont été établies par BMO Marchés des capitaux à la date indiquée et sont sujettes à changement sans préavis. Tous les efforts sont faits pour assurer que le contenu du présent document est tiré de sources considérées comme fiables et que les données et les opinions sont complètes et précises. Cependant, BMO Marchés des capitaux ne peut donner aucune garantie, expresse ou implicite, à cet égard et ne peut être tenue responsable des erreurs ou omissions éventuelles, ni des pertes découlant de l'utilisation de ce document ou de son contenu. BMO Marchés des capitaux ou ses sociétés affiliées peuvent, en outre, disposer d'information n'y figurant pas. Les informations présentées dans ce document ne doivent pas servir de ressource principale pour prendre des décisions de placement et, chaque client ayant ses propres objectifs, ne doivent pas être considérées comme des conseils visant à répondre aux besoins de placement particuliers des investisseurs. Ce document ne constitue pas une offre de vente, une sollicitation ou une offre d'achat de produits ou de services qui y sont mentionnés (y compris de marchandises, de titres ou d'autres instruments financiers), et ces informations ne doivent pas être considérées comme un conseil en matière de placement ou une recommandation quant à la conclusion d'une quelconque opération. Chaque investisseur devrait envisager d'obtenir un avis indépendant avant de prendre une décision financière. Ce document contient seulement des renseignements d'ordre général et ne tient pas compte des besoins, de la situation financière ou des objectifs de placement particuliers des investisseurs. BMO Marchés des capitaux ou ses sociétés affiliées peuvent acheter de leurs clients ou leur vendre des titres d'émetteurs mentionnés dans le présent document à titre de contrepartiste. BMO Marchés des capitaux ou ses sociétés affiliées, administrateurs, dirigeants ou employés peuvent détenir des positions acheteur ou vendeur sur de nombreux titres dont il est question dans le présent document, sur des titres connexes ou sur des options, contrats à terme ou autres produits dérivés desdits titres. Le lecteur doit supposer que BMO Marchés des capitaux ou ses sociétés affiliées peuvent se trouver en situation de conflit d'intérêts et ne doit pas s'appuyer sur ce seul document pour évaluer s'il est pertinent de vendre ou d'acheter des titres des émetteurs mentionnés dans celui-ci.

Accessibilité de la recherche économique

Nos publications sont diffusées par courriel et peuvent également être consultées sur notre site Web à l'adresse <https://economics.bmo.com>. Pour en savoir plus, veuillez communiquer avec votre représentant de BMO Groupe financier.

Autres sujets

Le présent document s'adresse uniquement aux personnes ou entités situées dans les pays ou territoires où l'accès aux renseignements et leur utilisation ne sont pas contraires aux lois et règlements. Aucun organisme de réglementation n'a passé son contenu en revue. BMO Marchés des capitaux ne fait pas de déclarations selon lesquelles le présent document peut être distribué de manière légale, ou selon lesquelles les produits financiers peuvent être offerts ou négociés de manière légale, conformément aux exigences réglementaires en vigueur dans d'autres territoires ou en vertu d'une dispense qu'elles contiennent.

Aux résidents de l'Australie : BMO Capital Markets Limited est dispensée de l'exigence d'obtenir un permis pour la prestation de services financiers en Australie en vertu de la Corporations Act et est réglementée par la Financial Conduct Authority du Royaume-Uni en vertu des lois du Royaume-Uni, qui diffèrent des lois australiennes. Le présent document est réservé aux clients professionnels (wholesale clients) (selon la définition donnée dans la Corporations Act 2001) et aux clients professionnels et contreparties admissibles (selon la définition donnée à l'annexe II de la directive MIF II).

Aux résidents du Canada : BMO Nesbitt Burns Inc. fournit ce document aux résidents du Canada et endosse la responsabilité de son contenu, sous réserve des conditions énoncées ci-dessus. Tout résident du Canada désirant effectuer une opération sur les titres mentionnés dans ce document doit le faire par l'intermédiaire de BMO Nesbitt Burns Inc.

Aux résidents du Royaume-Uni/des pays membres de l'Union européenne (« UE ») : Au Royaume-Uni, la succursale de Londres de la Banque de Montréal est autorisée et réglementée par la Prudential Regulation Authority et la Financial Conduct Authority (« FCA »), et BMO Capital Markets Limited est autorisée et réglementée par la FCA. Le contenu de ce rapport est uniquement destiné aux clients répondant aux critères pour être considérés comme des « clients professionnels » ou des « contreparties admissibles » en vertu de la Directive 2014/65/EU (la « directive MIF II »). Tout résident du Royaume-Uni désirant effectuer des opérations sur les titres mentionnés dans le présent document doit le faire par l'intermédiaire de la succursale de Londres de la Banque de Montréal ou de BMO Capital Markets Limited; toute personne résidant dans l'UE qui désire effectuer des opérations sur les titres mentionnés dans le présent document doit le faire par l'intermédiaire de BMO Capital Markets Limited. Au Royaume-Uni, ce document est publié par BMO Capital Markets Limited, autorisée et réglementée par la FCA. Le contenu de ce rapport est uniquement destiné à l'usage (I) des personnes ayant une expérience professionnelle en matière de placements comme il est indiqué à l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 (l'« Order ») ou (II) des entités fortunées mentionnées aux alinéas 49(2)(a) à (d) de l'Order (toutes les personnes appelées collectivement « personnes admissibles »), et ne peut être publié ou remis qu'à celles-ci. Le contenu de ce rapport n'est pas destiné à l'usage des particuliers, et ne peut être publié ou remis à ceux-ci. Dans un pays membre de l'UE, le présent document est publié et distribué par Bank of Montreal Europe plc, autorisée et réglementée en Irlande et exerçant ses activités dans toute l'Union européenne en vertu des modalités du passeport européen. Le présent document est réservé aux clients professionnels et aux contreparties admissibles, comme indiqué à l'annexe II de la Directive sur les marchés d'instruments financiers 2014/65/UE (la « directive MIF II »).

Aux résidents de Hong Kong : Ce document est diffusé ou distribué à Hong Kong par la Banque de Montréal (« BMO »). BMO est une institution autorisée en vertu de l'ordonnance sur les banques (Banking Ordinance) (chapitre 155 des lois de Hong Kong) et une institution enregistrée auprès de la Commission des opérations sur titres et opérations à terme (n° AAK 809) conformément à l'ordonnance relative aux opérations sur titres et opérations à terme (Securities and Futures Ordinance) (chapitre 571 des lois de Hong Kong). Le présent document n'a pas été revu ni approuvé par les autorités de réglementation de Hong Kong. Par conséquent, il ne doit pas être diffusé, transmis ou distribué à Hong Kong à l'exception des cas suivants : (1) les « produits structurés », tels que définis dans la Securities and Futures Ordinance, dans le cas où les renseignements ne constituent pas un « prospectus » tel que défini dans la Companies Ordinance, ou dans le cas où les renseignements ne constituent pas une offre adressée au public dans le sens de cette ordonnance; ou (2) les renseignements sont transmis aux investisseurs professionnels tels que définis dans la Securities and Futures Ordinance et dans les Securities and Futures (Professional Investor) Rules qu'elle contient. À moins que cela ne soit permis par les lois sur les valeurs mobilières de Hong Kong, personne ne peut émettre à Hong Kong ni avoir en sa possession aux fins d'émission à Hong Kong le présent document ou d'autres publications, invitations ou documents concernant les produits à moins que cela ne soit destiné à un investisseur professionnel comme défini dans la Securities and Futures Ordinance et les Securities and Futures (Professional Investor) Rules.

Aux résidents de la Corée : Le présent document ne constitue pas une recommandation aux résidents de la Corée leur suggérant de conclure un contrat pour négocier des instruments de placement financier, pour recevoir des conseils financiers, pour effectuer des placements discrétionnaires ou pour constituer une fiducie. Il ne constitue pas non plus une publicité concernant des activités financières ou des instruments de placement financiers destinés aux résidents coréens. Le document ne vise pas à fournir des conseils sur la valeur d'instruments de placement financiers, ou des conseils en matière de décisions de placement, à certains résidents coréens. Le fait de fournir le document ne constitue pas une activité de change ou de courtage de devises réglementée en vertu de la Foreign Exchange Transactions Act de la Corée.

Aux résidents de la République populaire de Chine : Le présent document ne constitue pas une offre de vente ou une sollicitation d'achat de produits financiers en République populaire de Chine (à l'exclusion de Hong Kong, Macao et Taiwan, la « RPC »). BMO et ses sociétés affiliées ne font pas de déclarations selon lesquelles le présent document est distribué de manière légale, ou selon lesquelles les produits financiers sont offerts de manière légale, conformément aux inscriptions applicables ou aux autres exigences en vigueur en RPC, ou en vertu d'une dispense qu'elles contiennent, et n'assument aucune responsabilité pour faciliter une telle distribution ou offre. Le présent document peut ne pas être distribué ou publié en RPC, sauf si les circonstances permettent la conformité aux lois et règlements applicables.

Aux résidents de Singapour : Ce document n'a pas été enregistré en tant que prospectus auprès de l'autorité monétaire de Singapour (MAS) et ne constitue pas une offre ou une vente, une sollicitation ou une invitation à souscrire ou à acheter des actions ou des produits financiers à Singapour. Par conséquent, BMO et ses sociétés affiliées ne font pas de déclarations selon lesquelles ce document et tout autre document connexe peuvent être transmis ou distribués légalement, directement ou indirectement, à des résidents de Singapour. Le présent document ne constitue pas et n'a pas pour objectif de constituer des services de conseils financiers, directs ou indirects, à l'intention des résidents de Singapour. Le présent document et les renseignements qu'il contient ne peuvent être divulgués à quiconque. Si vous n'êtes pas un investisseur qualifié, veuillez vous abstenir d'utiliser le présent rapport. La succursale de Singapour de BMO décline toute responsabilité légale quant au contenu du rapport. En Asie, la Banque de Montréal est autorisée à fournir des services bancaires et financiers à Hong Kong et Singapour. Certains produits et services mentionnés dans ce document sont conçus spécialement pour certaines catégories d'investisseurs dans un certain nombre de pays et de régions. Ces produits et services sont offerts uniquement à ces investisseurs de ces pays et régions conformément aux lois et règlements applicables. Les renseignements s'adressent uniquement aux personnes situées dans les territoires où l'accès à ces renseignements et leur utilisation sont légaux.

Aux résidents de Thaïlande : Le contenu de ce document est destiné exclusivement aux personnes qui répondent aux critères définissant les investisseurs professionnels selon l'avis de la commission des valeurs mobilières n° Gorkor. 11/2547, « Characteristics of Advice which are not deemed as Conducting Derivatives Advisory Services », daté du 23 janvier 2004 (tel que modifié). BMO et ses sociétés affiliées ne font pas de déclarations selon lesquelles le présent document est distribué de manière légale, ou selon lesquelles les produits financiers sont offerts de manière légale, conformément aux exigences légales en vigueur en Thaïlande, ou en vertu d'une dispense contenue dans les lois et les règlements applicables.

Aux résidents des États-Unis : BMO Capital Markets Corp. fournit ce document aux résidents des États-Unis et endosse la responsabilité de son contenu, sauf en ce qui concerne les titres de la Banque de Montréal.

Il est entendu que le présent document est strictement confidentiel et qu'il ne doit pas être republié, retransmis, distribué ou divulgué, en tout ou en partie, directement ou indirectement, sur papier ou sous forme électronique et par quelque moyen que ce soit, sauf avec le consentement écrit préalable de BMO Marchés des capitaux.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES DISPONIBLES SUR DEMANDE

BMO Groupe financier (NYSE, TSX : BMO) est un fournisseur intégré de services financiers qui offre tout un éventail de produits dans les domaines des services bancaires aux particuliers, de la gestion de patrimoine ainsi que des services de banque d'affaires et des services aux sociétés. Au Canada, BMO sert les particuliers par l'intermédiaire de BMO Banque de Montréal et de BMO Nesbitt Burns. Aux États-Unis, elle sert les particuliers et les entreprises par l'intermédiaire de BMO Harris Bank N.A. (membre FDIC). Les services de banque d'investissement et les services bancaires aux entreprises sont fournis au Canada et aux États-Unis par l'intermédiaire de BMO Marchés des capitaux.

BMO Marchés des capitaux est un nom commercial utilisé par BMO Groupe financier pour les services de vente en gros de la Banque de Montréal, de BMO Harris Bank N.A. (membre de la FDIC), de Bank of Montreal Europe p.l.c. et de Bank of Montreal (China) Co. Ltd., pour les services de courtage institutionnel de BMO Capital Markets Corp. (membre de la FINRA et de la SIPC) et les services d'agence de courtage de Clearpool Execution Services, LLC (membre de la FINRA et de la SIPC) ou des États-Unis, et pour les services de courtage institutionnel de BMO Nesbitt Burns Inc. (membre de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières et membre du Fonds canadien de protection des épargnants) au Canada et en Asie, de Bank of Montreal Europe p.l.c. (autorisée et réglementée par la Central Bank of Ireland) en Europe et de BMO Capital Markets Limited (autorisée et réglementée par la Financial Conduct Authority) au Royaume-Uni et en Australie.

^{MO} Marque de commerce déposée de la Banque de Montréal aux États-Unis, au Canada et partout ailleurs.

^{MC} Marque de commerce de la Banque de Montréal aux États-Unis et au Canada.